

MAIRIE DE SAINT-ELOI

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE 2015

L'an deux mille quinze le treize octobre à vingt heures trente minutes le Conseil Municipal de SAINT ELOI, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme SELIGNAN Jacqueline, Maire.

Tous les membres présents, sauf Franck PAWLAK, excusé

Date de la convocation : 6 octobre 2015.

AMENAGEMENT DE L'ENTREE NORD DU VILLAGE

Les travaux d'extension du réseau d'eau potable pour le maraîcher bio sont terminés ainsi que le génie civil pour l'enfouissement des réseaux.

Les travaux d'aménagement de voirie seront réalisés par l'entreprise Eurovia. Les riverains seront informés du déroulement des travaux.

CIMETIERE

Les travaux d'aménagement par l'entreprise Paradis Vert sont terminés.

La qualité paysagère du cimetière a été renforcée par la mise en valeur de l'allée centrale et la perspective sur la chapelle. Un espace cinéraire a été créé comportant neuf cavurnes implantées au sol dans l'espace vert et une colonne brisée sur laquelle les familles pourront apposer des plaques souvenir fournies par la commune.

Le conseil municipal a délibéré sur la durée et les tarifs de concessions des cavurnes et des concessions traditionnelles. Des règlements ont été adoptés. Ils seront consultables sur le site de la commune.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

L'établissement d'un budget supplémentaire bien que non obligatoire permet un meilleur suivi de l'exécution du budget.

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 4 250 €.

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 33 788 €.

NUMEROTATION DES HABITATIONS

Le travail est en cours. La prochaine réunion de la commission est prévue le 3 novembre 2015.

COMPTE-RENDU DE REUNION POUR L'EXTENSION DES RESEAUX POUR LE LOTISSEMENT « LA FERME DE BOZON »

Cette réunion technique du 7 octobre avait pour objet d'étudier le franchissement du pipeline Total par les réseaux secs et humides et leurs branchements sur la canalisation d'assainissement collectif et les réseaux d'eaux pluviales de la commune. La commune se fera assister par le cabinet d'études Eau Conseil service pour le bon déroulement des opérations.

CANTINE

L'association de gestion des cantines scolaires du RPI a rencontré des difficultés ces derniers mois. La gestion du personnel devient lourde. Elle souhaite que les trois communes puissent prendre à leur charge les cantinières. Les commissions école se réuniront le 29 octobre pour en débattre.

ECOLE

Les temps d'activité périscolaires (TAP) pour l'année 2015-2016 se déroulent dans de bonnes conditions. La rédaction d'un projet éducatif territorial fera l'objet d'une concertation du RPI.